

## Thibault THOMAS 34 9

---

**De:** Audrey ROSENTHAL <audrey.rosenthal.75062@paris.notaires.fr>  
**Envoyé:** lundi 17 août 2015 17:49  
**À:** e.loriente@gerloge.fr; 'I. Luquet'; Florence.Bezely@rivp.fr;  
Francoise.ConstanDache@rivp.fr; scimt@sfr.fr; anne-gaelle.huen@france-habitation.fr  
**Cc:** Julien LE BESCO  
**Objet:** Refonte des statuts ASL FLANDRE SUD

Bonjour à tous,

Pour votre information, je vous adresse en suivant, un lien de téléchargement des documents suivants :

- copie de l'acte d'état descriptif de division en volumes, reçu par Maître Ronan BOURGES , le 30 novembre 1992 et ses annexes,
- copie de l'acte modificatif à l'état descriptif de division en volumes, reçu par Maître Ronan BOURGES, les 4 mai et 1<sup>er</sup> juin 2001, et ses annexes.

Par ailleurs, après analyse des états hypothécaires, il n'apparaît pas la cession par la SEMAVIP à l'ASL, des volumes 14, 17, 18, 19, 21, 23, 24, 39, 40, ayant vocation à appartenir à l'ASL.

L'un ou l'une d'entre vous aurait-il connaissance de la date de cette mutation, ou aurait-il en sa possession une copie de l'acte de vente ? Je vous remercie de bien vouloir m'apporter toutes informations utiles à ce sujet, me permettant d'obtenir une copie de cet acte.

En effet, aux termes de l'acte d'annulation et de nouveaux statuts d'ASL, reçu par Me FIL les 26, 27, 28,29 juin 2001, il est indiqué ce qui suit ci-après littéralement rapporté :

*« Le document établi par la SCP ROY-ROULLEAU, Géomètres-Experts à PARIS, concernant la définition des volumes attribués à l'Association Syndicale Libre, la définition et la répartition des charges et le tableau des SHOB pondérées est ci-après littéralement reproduit :*

### **I - DEFINITION DES VOLUMES ATTRIBUES A L'A.S.L.**

*Les volumes attribués à l'A.S.L. sont :*

- *le tréfonds de l'ensemble (volume 39)*
- *le sursol de l'ensemble (volume 24)*
- *l'espace libre situé à l'angle du boulevard de la Villette et de la rue de Tanger (volume 14)*
- *l'escalier de secours commun côté rue de Tanger (volume 17)*
- *l'escalier de secours commun côté rue de Kabylie (volume 18)*
- *la rampe d'accès commune au parking (partie du volume 19)*
- *les locaux techniques communs en sous-sol (partie du volume 19)*
- *les espaces libres sur glacis ou ventilations autour du bâtiment en façade au rez-de chaussée et au 1er étage (volumes 21 et 40)*
- *le patio au 1er étage et la cour intérieure au 2ème étage (volume 23).*

*Ces volumes sont définis dans le modificatif de l'état descriptif de division en volume (cahier n° 1949/F31a de juillet 1996 et n° 1949/F35a de décembre 1997). »*

Je vous précise m'être rapproché du Cabinet ROULLEAU, afin d'obtenir une copie du travail qui a été établi et visé ci-dessus.

Vous remerciant par avance pour votre retour,

Bien cordialement.

**Audrey Rosenthal**  
[audrey.rosenthal.75062@paris.notaires.fr](mailto:audrey.rosenthal.75062@paris.notaires.fr)  
Ligne directe : 01 56 90 69 33

Fax direct : 01 56 90 05 05

**SCP "Aurore de Thuin - Julien Le Besco, notaires associés"**

**Successeurs de Maîtres Chardonnet - Airault - Dousset - Lejeune**

**Attention nouvelle adresse : 5 rue de Monceau à PARIS 8ème**

Métro : Charles de Gaulle Etoile (lignes 1, 2 et 6, RER A), Saint-Philippe du Roule (ligne 9), Courcelles (ligne 2)

Bus : arrêt Friedland Haussmann (lignes 22, 43, 52, 83 et 93)

Parking : Vinci Haussmann Berri, zone Friedland, sortie "Monceau" (à 30 mètres de l'Etude)

Ce courrier électronique est envoyé par un office notarial et peut contenir des informations confidentielles protégées par le secret professionnel. Au cas où il ne vous serait pas destiné, nous vous remercions de bien vouloir nous en aviser immédiatement et de le supprimer.

This e-mail is send by a law firm and may contain privileged and confidential information. If you are not the intended recipient, please notify us immediately and delete this message from your system.

 Avant d'imprimer, pensez à l'environnement.